

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, notre système n'est pas fondé, ce me semble, sur la confiance accordée à un ministre d'utiliser au mieux de son jugement les fonds et les biens publics. Il repose sur le contrôle du Parlement, sur l'exécutif. C'est pourquoi je m'efforce de convaincre le ministre de la nécessité de faire contrôler par le Parlement la disposition de ces biens. La seule manière d'exercer ce contrôle, c'est d'insister pour qu'on prévoie des appels d'offres publics et ainsi de suite.

En ce qui a trait à la défalcation de 125 millions de dollars, prévue dans le projet de loi, le ministre ne nous a pas encore dit, du moins de façon intelligible, comment on en est arrivé à ce montant. Encore des renseignements qui devraient nous être fournis.

Il y aurait bien des griefs à exposer sur ce que cette compagnie a fait ou n'a pas fait, mais je ne veux pas m'attarder là-dessus cet après-midi. J'espère que le gouvernement n'a pas l'intention de confier cette question au comité des finances, du commerce et des questions économiques avant qu'elle n'ait fait l'objet d'un examen approfondi.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, en 1967, c'était grande fête au pays. Encore aujourd'hui, deux ans après, on se rend compte du succès considérable qui l'a couronnée, de la joie qu'elle nous a donnée et de ce qu'elle a valu au Canada.

Toutes les fêtes occasionnent des frais qu'il faut acquitter, naturellement. Cela se fait parfois d'avance, mais parfois aussi après que tout le monde a fini de s'amuser. Il semble que ce soit ce à quoi on nous invite dans le projet de loi dont nous sommes maintenant saisis.

La fête fut plus considérable et coûta plus cher qu'on ne l'avait prévu, et il nous faut maintenant en acquitter les frais. On ne peut s'empêcher de penser après coup, comme le député de Calgary-Centre (M. Harkness), qu'il y a preuve d'extravagance et de gaspillage qui auraient pu être évités. L'auditeur général peut en témoigner comme pas un, en l'occurrence. Mais cela étant posé, il n'en reste pas moins qu'il faut payer les dépenses et la question qui nous vient à l'esprit est bien simple: qui va s'en charger? Le gouvernement canadien est d'avis, selon toute apparence, et il exhorte le Parlement dans ce sens, qu'il s'agissait d'un événement national, que sa tenue dans une région du pays, à Montréal—je songe notamment à l'Expo—ne signifie pas

que les Montréalais ou les habitants du Québec doivent acquitter plus que leur part des frais. Cela signifie plutôt que l'ensemble des Canadiens devrait assumer une partie très importante du coût de l'Expo. C'était, nous nous en souvenons tous, l'un des principaux événements du programme des fêtes de notre 100^e anniversaire.

• (4.20 p.m.)

C'est pourquoi, même si nous ne pouvons qu'approuver les critiques adressées par le député de Calgary-Centre (M. Harkness), nous devons admettre avec un réalisme total que nous sommes maintenant en présence d'un fait accompli: on nous a présenté les factures, et ces factures, il faut les payer.

Je vous rappelle, monsieur l'Orateur, comme je l'ai rappelé à la Chambre à d'autres reprises, que l'Expo n'était pas le seul événement national de l'année du centenaire. En fait, des événements divers se sont déroulés dans chaque province, dans chaque cité et dans un grand nombre de villes, de villages et de hameaux de notre pays. On a réuni des fonds d'une manière ou d'une autre pour financer les célébrations et les fêtes. La plupart, je crois, sont maintenant acquittées. J'espère, avec le ministre, qu'il ne nous faudra pas aussi longtemps pour liquider les frais de nos célébrations de 1967 qu'il en a fallu à la France pour se remettre de l'exposition qu'elle a organisée au cours du dernier siècle.

Aucun député ne doute, j'en suis sûr, de l'orientation de mes remarques. Parmi les autres grands événements nationaux de 1967, citons les Jeux Pan-Am de Winnipeg ou, pour employer l'expression complète, les Jeux panaméricains. Je souligne le fait que même si ces jeux étaient un événement moins important que l'Expo, ils participaient néanmoins de la commémoration de notre année du centenaire, comme chacun l'a reconnu. Il est également admis que le gouvernement fédéral s'est associé à celui de la province du Manitoba et à la ville de Winnipeg pour contribuer au coût des Jeux panaméricains.

Ceci dit, même après deux ou trois ans, j'ajouterai que nous trouvons encore plaisir à nous rappeler l'expérience de l'Expo. Il est vrai qu'à Winnipeg, nous prenons encore plaisir à l'expérience des Jeux panaméricains. Nous sommes heureux et fiers d'avoir dans notre ville des édifices comme la piscine panaméricaine et d'autres constructions érigées pour les Jeux panaméricains de 1967.